



Chartrain

vie municipale

en ville

interco

côté asso

culture

enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Février 2016

sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 7 décembre
- (P5) La sécurité au cœur des missions

interco

- (P6) Syndicat de restauration
- (P7) Chez Jean Wiener
- (P7) À La Conterie

en ville

- (P8) Vie éco
- (P8) Info conso

côté asso

- (P9) Faire ensemble pour vivre ensemble
- (P10) Citoyenneté
- (P10) Cyclo-cross
- (P10) Retour des Poilus

culture

- (P11) Les danses s'offrent à vous

enfance-jeunesse

- (P12) Au restaurant scolaire
- (P12) Les vacances d'hiver

À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



Fleurissement 2016

JOUONS avec les Fleurs !

Le thème du fleurissement 2016 "Jouons avec les fleurs" est un appel à l'imagination et au jeu. Alors que la nature est encore en sommeil, les services de la ville se préparent déjà et comptent sur une large participation des Chartrains. Si votre jardin ou votre balcon est visible de la rue, vous pourrez contribuer à un grand jeu de piste. Des indices ou des lettres, disséminés dans les parterres fleuris, les jardinières ou les arbustes des participants serviront à compléter un jeu de mots.

Laissez-vous prendre au jeu et venez participer à l'organisation de cette grande chasse au trésor lors d'une réunion proposée à tous les Chartrains le jeudi 4 février à 17h aux services techniques, 2, allée Vincent Van Gogh.

conseil municipal

7 décembre 2015

Principales décisions



■ Sur le marché chartrain, le tarif du droit de place évolue.

■ Aménagement - Urbanisme

. Point sur l'avenir de la déchèterie

Dans le cadre d'une interruption de séance, M. Martinez, au nom du Comité de Défense pour le maintien de la déchèterie de Chartres, donne lecture d'une déclaration. Il remet ensuite à M. Le Maire la pétition avec ses 1 878 signatures, recueillies auprès des utilisateurs, pour une transmission au Président de Rennes Métropole.

. Crèche parentale à l'Espace Brocéliande

Le projet d'aménagement est conduit en concertation entre les utilisateurs des locaux et les services d'Etat (ARS) et du Conseil Départemental. Un dossier de demande de subvention a été déposé près de la Caisse d'Allocations Familiales. L'avant-projet définitif de l'opération, est estimé à 430 000 € HT. Ces travaux comportent l'aménagement et la mise aux normes de 406 m² de locaux pour l'installation de la crèche associative, ses espaces extérieurs, l'aménagement des accès et des stationnements.

Trois options sont proposées par le maître d'œuvre :

1. aménagement de 6 stationnements supplémentaires, pour un montant de 5 000 € HT ;

2. retrait de canalisations amiantées en vide sanitaire et création d'un réseau pour les salles associatives, pour un montant de 6 000 € HT ;

3. mise en place d'un sas à l'entrée principale pour un montant de 2 000 € HT.

Le Conseil valide l'avant-projet définitif et maintient les 3 options, lors

de la consultation d'entreprises d'un montant global de 13 000 € HT ; il accepte la passation de l'avenant de maîtrise d'œuvre, contracté avec le cabinet d'architectes MAGMA et le bureau d'études Fluides A2I fixant le forfait définitif de rémunération à 28 940 € HT.

. Certificats d'Economies d'Energie de la commune

Le Conseil désigne la commune de L'Hermitage comme regroupeur et demandeur des certificats d'économie d'énergie pour le compte de la commune de Chartres de Bretagne.

(2 abstentions :
M. Huche, Mme Lochkareff)

■ Administration Générale

. Majoration des tarifs au Restaurant Municipal au 1^{er} janvier 2016 pour les scolaires

Le tarif de base est de 4,30 € pour les Chartrains et de 5,20 € pour les extérieurs. L'augmentation des tarifs s'accompagne d'une révision de la politique d'accompagnement en faveur des familles.

(1 vote contre - M. Guillot)

. Tarifs des locations de salles municipales et du matériel festif

Les tarifs sont détaillés dans le compte-rendu succinct du Conseil consultable sur le site de la ville.

. Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Le Conseil émet un avis favorable à l'intégration de la commune de Mouazé dans le périmètre de Rennes Métropole.

. Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche

Le Conseil accepte l'adhésion de la commune de Saint-Germain du Pinel au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche à compter du 1^{er} janvier 2016.

. Droit de place - Marché hebdomadaire

Majoration de 2 % arrondi du droit de place occupé par les commerçants du marché et fixation du tarif, applicable au 1^{er} janvier 2016, à 1,10 € le mètre linéaire.

. Tarifs de location de matériel au 1^{er} janvier 2016

- Bacs à déchets verts : 29,15 €
- Remorque - créneau de 2h (uniquement du lundi au vendredi) : 6,45 €.

. Ouvertures exceptionnelles des commerces et concessions automobiles les dimanches et jours fériés

L'article 250 de la loi n°2015-990 du 06/08/15 fait évoluer le nombre de dérogation au repos dominical dans les commerces de détail qui peuvent être autorisés par le Maire.

Le Conseil émet un avis favorable au projet d'arrêté : pour les salariés des commerces de détail - à l'exclusion des concessions automobiles, et des autres commerces faisant l'objet d'une réglementation particulière : les dimanches 10/01, 11/12 et 18/12 2016 ; pour les salariés des concessions automobiles, les dimanches 17/01, 13/03, 12/06, 18/09 et 16/10 2016.

■ Enfance-Jeunesse-Sport

. Tarifs Enfance-Jeunesse

Le Conseil vote une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2016 qui s'accompagne d'une révision de la politique en faveur des familles.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +...

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

état-civil

Naissances

■ Robin Kercré
15 novembre
15, rue Louis Lumière

■ Simon Galerne
16 novembre
2, rue Guynemer

■ Simon Hernot
30 novembre
1, allée de Cézembre

■ Maria Gigomas
2 décembre
24, rue des Potériats

Décès

■ Michel Artus
16 janvier
*Conseiller municipal de 1977 à 2001.
Adjoint de 1983 à 1995.*

agenda

■ Dimanche 7 février
Cyclo-cross du Comité des Fêtes
Parc des Loisirs

■ Lundi 8 février
Don du sang
Salle V. Basch, de 14h30 à 19h30

■ Lundi 22 février
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal, à 18h30.

à côté

■ A Bruz
. Semaine du cinéma britannique
Au cinéma du Grand Logis, du lundi 25 janvier au lundi 2 février.

Février 2016 - N°16.1

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

- Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
- Adjoint à la Communication : Alain Miclard
- Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
- Maquette : Fabienne Faujour « Dépot légal à publication » Reproduction totale ou partielle interdite.

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



édito

Vivre ensemble, proximité et cohésion

**Jeudi 7 janvier à la Halle de La Conterie,
outre les acteurs de la vie politique,
associative, culturelle, sportive,
économique et sociale, la population
chartraine s'est déplacée nombreuse pour
assister à la traditionnelle cérémonie des
vœux de Philippe Bonnin, Maire et
de son équipe municipale.**

"Permettez-moi de vous adresser mes vœux de bonne année 2016 et de succès pour tout ce que vous faites et envisagez d'entreprendre. En cette période d'échanges de vœux pour la nouvelle année, je ne serai probablement pas le seul à faire état de cet enchaînement d'évènements qui nous ont interpellés et profondément marqués en 2015, tous aussi inimaginables et plus encore tragiques pour nombre d'entre eux.

Pour soigner les plaies de la crise économique et géopolitique internationale ainsi que la désespérance qu'elle génère, une autre approche de nos organisations économiques s'impose maintenant. Evidemment, elle se doit d'être porteuse d'un grand projet social



Mais jusqu'où cela peut-il nous conduire ? L'enjeu est d'abord de discerner les nouveaux cercles d'idées susceptibles de construire une pensée fondatrice pour un autre projet, pour un autre monde plus respectueux de tous les hommes et de toutes les femmes, quelles que soient leur origine culturelle, leur éducation ou leur couleur de peau.../...

L'économie locale

Sur le plan de l'économie locale, aujourd'hui comme hier, rien ne fait obstacle aux transferts d'activités, aux délocalisations, aux fermetures d'ateliers et d'usines... Puis viennent ensuite les conséquences : le déclassement, le départ des jeunes, la montée du chômage, l'endettement et pour finir la désillusion. Depuis des années, nous débattons des politiques économiques locales et de leurs impacts sociaux.

Comme nous l'avons toujours fait et contrairement à ce que certains peuvent encore dire ou laisser dire, nous avons formulé maintes propositions concrètes et fort différentes de la politique économique conduite tout au long de ces dix dernières années. S'en remettre seulement au "laisser-faire" comme unique contribution politique à l'économie productive dont en particulier notre industrie locale, ne peut tenir lieu de bonne

cité, toujours en étroite coopération avec les communes proches. Tous ensemble, et depuis tant d'années, nous avons toujours été des initiateurs, des porteurs de projets et fervents partisans de l'innovation technologique et sociale. Ensemble nous allons poursuivre dans cette même direction, quand bien même, nos moyens d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier. Tenir ce cap malgré tant d'obstacles qui se lèvent à l'horizon est un impératif pour donner du sens à l'action publique locale, communale et intercommunale.../...

Des projets en 2016...

L'Espace Brocéliande, cette année verra l'aménagement pour accueillir la crèche associative gérée par les parents. Au travers de ce nouveau projet, il nous importe de garantir la diversité des modes de garde pour les très jeunes enfants. A l'ensemble sportif Remy Berranger, nous engagerons une autre tranche de travaux avec la réhabilitation des vestiaires de la salle de gymnastique. La construction budgétaire 2016 n'est pas encore achevée parce qu'il manque à ce stade plusieurs données relatives aux dotations d'Etat. Il est par conséquent et malheureusement encore trop tôt pour faire état de nouveaux projets, pourtant inscrits dans notre programmation d'investissements pour les années futures.

Plusieurs dossiers sont actuellement en discussion avec la Métropole : qu'il s'agisse des travaux de voirie et réseaux d'une part et, d'autre part, à propos de "frottements" sensibles concernant la poursuite de notre politique de développement durable et de service de proximité initié voici plus de 20 ans à Chartres de Bretagne et 16 ans en ce qui concerne la valorisation énergétique et agronomique des produits végétaux et issus de l'assainissement. En outre, n'oublions jamais l'enjeu majeur de la protection des milieux aquatiques.

Pour l'ensemble de ces questions environnementales majeures, les négociations doivent se poursuivre et je considère que nous devons trouver l'accord indispensable et qui soit à la hauteur de notre expertise historique en la matière. La COP-21, ce n'est plus à Paris, c'est ici à l'échelon local qu'elle doit commencer.

D'autres dossiers avancent malgré les incertitudes financières en ce qui concerne le soutien d'autres collectivités, je pense évidemment à nos écoles de musique. A cet égard, nous allons continuer à dialoguer et à travailler pour préparer le rapprochement entre nos deux écoles Jean Wiener et Rive Sud.

Acteurs de la vie communale et intercommunale, élus et salariés de toutes nos collectivités, responsables du monde économique, du monde associatif, sportif, culturel, de l'animation et de la solidarité, bien peu de choses sont possibles sans votre engagement personnel et collectif. Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2016.

*Philippe BONNIN, Maire,
Conseiller départemental*



et de justice. Aujourd'hui, les faits montrent que ce n'est plus la priorité des cercles de pouvoirs, plus que jamais préoccupés d'assurer leur survie dans la sphère publique au moyen de tactiques... pour certaines peu glorieuses. Pourtant, il s'impose que nous reprenions les bons rails ; il n'y a pas de société pérenne sans idéal de solidarité, sans projet social.../...

La progression des courbes du chômage, la hantise du déclassement social, voire de la précarité ; les services publics menacés, la fin du rêve européen des années 50, alimentent plus que jamais cette exaspération que des électeurs n'ont pas manqué d'exprimer en 2015. Et pour corroborer tout cela, parce que le monde est bien entré dans le "dur" d'une crise globalisée, l'exode des migrants depuis tous les continents de la planète prend ainsi une toute autre ampleur qu'alimente le chaos économique, politique et humanitaire de nombreux pays.

stratégie ; et puis j'ajouterai : n'est-ce pas du ressort du politique de dire, de monter le ton si nécessaire et surtout, de proposer !... Ce que nous avons toujours su faire.../...

Le "vivre ensemble", la proximité, la cohésion sociale, voici des termes qui ont pris une place de première importance dans notre expression publique. Qui s'en plaindra ? Mais prenons garde à ce que le véritable sens de telles expressions ne se banalise daucune façon.

Vous les acteurs de la vie associative, sportive, culturelle, éducative et de la solidarité, responsables de la vie économique, acteurs du développement local, contributeurs à la saine prospérité de la ville, vous êtes nos premiers partenaires pour exercer cette belle mission de service public qu'est l'engagement citoyen. Au-delà des réformes en cours, il nous faut continuer à nous battre pour consolider et développer l'esprit de la

Le CHIFFRE du mois

L'INSEE vient de publier au journal officiel la population de Chartres de Bretagne au 1^{er} janvier 2016. Nous sommes

**7 570
chartraines
&
chartrains**

■ un festival de ciné positif !



■ Infos : <http://declic-ethique.overblog.com> ou au 02 99 52 27 92.

La 6^e édition de Ciné'thique se déroule à Pont-Péan les 5, 6 et 7 février. Une fois de plus, la sélection concoctée par l'association cantonale Déclic'éthique présentera une vingtaine de courts et moyens métrages sur des expériences positives valorisant des actions citoyennes.

Tous ces films parlent d'humanité, de liens, de volonté, et d'efforts pour améliorer ensemble le quotidien. A l'issue des projections, vous pourrez rencontrer des réalisateurs, emprunter des livres, échanger, découvrir les différents stands associatifs.

Expression de la Majorité

Pour le maintien de notre déchèterie

Rappelons que le conseil métropolitain du 9 juillet 2015 a décidé, dans le cadre de son projet de maillage des déchèteries à l'échelle de la Métropole, de fermer la déchèterie de Chartres de Bretagne à l'horizon 2018.

Suite à cette décision arbitraire et unilatérale de Rennes Métropole, un comité de défense s'est constitué. Lors du Conseil municipal du 7 décembre, les représentants de ce comité ont remis à Monsieur le Maire la pétition signée par près de 2000 personnes en seulement deux semaines.

La mobilisation spontanée pour le maintien de la déchèterie montre tout l'attachement des Chartrains à ce service de proximité.

La majorité municipale soutient totalement l'initiative prise par le comité de défense car elle s'oppose fermement au projet de fermeture de la déchèterie.

Face à cette mobilisation massive des Chartrains, s'il est un sujet sur lequel majorité et opposition auraient dû parler d'une seule voix, c'est bien celui-ci. Pourtant, lors du Conseil Municipal du 7 décembre, **l'opposition n'a pas manifesté le moindre soutien au comité de défense et n'a donc pas affirmé son attachement au maintien de la déchèterie.** Une fois de plus la seule action de l'opposition aura été de critiquer le Maire. N'est-ce pas une

attitude totalement inadaptée lorsqu'on déclare vouloir défendre les intérêts des Chartrains ?

Mais qu'importe, la majorité a décidé d'avancer et de se battre, forte de sa détermination, pour préserver ce service de proximité dans la commune. Le Maire, son adjoint aux travaux en charge des déchets et les deux conseillers communautaires rencontreront le Président de Rennes Métropole en janvier.

Entre autres, ils confirmeront notre volonté qu'un groupe de travail se mette rapidement en place pour qu'en concertation avec Rennes Métropole nous puissions définir et préciser le contenu des premières propositions faites lors de la rencontre du 13 novembre 2015 en Mairie avec le Vice-Président de Rennes Métropole en charge des déchets, M. Olivier Dehaese. Ces propositions visaient à maintenir une collecte des déchets verts à Chartres et à créer une recyclerie. C'est sur ce dernier point qu'il conviendra d'être vigilant de sorte que soient bien identifiés les produits concernés. Nous considérons que la création d'une telle recyclerie à Chartres, qui serait une des premières de ce type dans la Métropole, peut être une initiative porteuse d'innovations et cohérente avec notre engagement historique dans la promotion et la réalisation d'actions concrètes de développement durable.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2016.

Expression de l'Opposition

Police municipale

La sécurité au cœur des missions

Les agents de la police municipale sont des fonctionnaires territoriaux placés sous la responsabilité directe du Maire. A Chartres, les missions du policier municipal viennent d'être redéployées pour répondre au mieux aux trois axes de sécurité publique : prévention, éducation et sanction.

Pour en savoir plus, nous avons rencontré Xavier Cordonnier, conseiller municipal délégué à la sécurité.



■ La coopération entre Police municipale et Gendarmerie Nationale est permanente, tant sur la prévention que sur la répression.

Comment est assurée la sécurité des Chartrains dans les lieux publics ?

Suite aux attentats qui ont touché la France et à la mise en place de l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire national, des mesures de renforcement de la sécurité sont prescrites par la Préfecture. Une signalétique émanant des services de l'Etat est progressivement apposée dans les bâtiments recevant du public. Dorénavant, un agent communal est présent systématiquement à la sortie de chaque école de la ville. En complément, le policier municipal, M. Perrée, assure une présence visible et rassurante de façon aléatoire devant les écoles et le collège. Il reste le référent de la sécurité sur la commune, notamment pour les agents en charge de la surveillance des entrées et sorties d'écoles.

En ce qui concerne les manifestations qui rassemblent un public conséquent, le policier municipal sera présent à l'entrée des salles. Il est habilité à

contrôler les sacs et les personnes, s'il le juge nécessaire. En parallèle il va être amené à former les bénévoles au filtrage des entrées ; il est donc à la disposition des associations qui organisent des rassemblements.

Quelles sont les mesures employées pour lutter contre les cambriolages ?

La ville coopère avec la Gendarmerie Nationale sur différents dispositifs complémentaires car il n'existe pas de solution unique pour assurer la sécurité des biens. L'opération "Tranquillité Vacances", mise en place chaque été depuis 1996 à Chartres, est l'un de ces dispositifs ; les rondes régulières du policier municipal et des gendarmes en sont un autre. En parallèle, la commune de Chartres accompagne le dispositif "Voisins Attentifs". L'objectif est de constituer un réseau de relais, au sein des quartiers de la ville, afin d'améliorer la circulation de l'information autour de tout fait de nature à présenter un risque pour la sécurité

des personnes et des biens. Les voisins attentifs veillent, mais ne surveillent pas. Bien entendu, des mesures simples sont réalisables chez soi pour prévenir les intrusions (voir ci-contre).

Et en matière de sécurité routière ?

Dans le cadre de notre démarche de prévention, de nombreux dispositifs de réduction de la vitesse ont été mis en place comme la Zone 30, les ralentisseurs, les campagnes d'affichage et la sensibilisation sur le terrain. La répression est parfois nécessaire. La Gendarmerie, en étroite collaboration avec le policier municipal, va progressivement accentuer le contrôle de la vitesse, notamment en zone 30.

Par ailleurs, une nouvelle mesure du code de la route sanctionne les stationnements gênants ou interdits. Se garer sur un trottoir, sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite ou sur un passage piéton coûte maintenant 135 € ; en cas d'infraction ou de dépassement de temps en zone bleue : 17 €. Le policier municipal envoie aussitôt l'amende au centre national de traitement des infractions routières grâce à un terminal de verbalisation. Il appose juste une information sur le pare-brise de l'automobiliste qui reçoit son amende par courrier quelques jours plus tard, à son domicile.

En 2016, le policier municipal recentre son action quotidienne sur la sécurité en accentuant la proximité avec la population.



■ La zone bleue de stationnement fait l'objet de contrôles réguliers.

en +

Halte aux cambriolages : conseils et bonnes pratiques

■ Protégez votre habitation avec des volets et barreaux aux fenêtres, des serrures neuves ainsi que des serrures renforcées sur les porte-fenêtres. N'hésitez pas à changer les jeux de clés en cas de perte.

■ Verrouillez portails, garages, ouvertures quand vous sortez. Ne laissez jamais de clé sous le paillasson ou dans les pots de fleurs.

■ Faites ramasser votre courrier (une boîte aux lettres qui déborde trahit votre absence).

■ Installez des éclairages extérieurs avec détecteurs de présence ainsi que des systèmes d'alarme.

■ Gardez un minimum d'argent et d'objets de valeur chez vous. Pensez à photographier vos objets de valeur (parlez-en avec votre assureur).

■ Durant votre absence, toute l'année, les services de police municipale et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Contact : Police municipale en Mairie au 02 99 77 13 00.
+ d'infos sur www.ville-chartresdebretagne.fr - Rubrique "Cadre de vie".

syndicat De restauration...

Des petits plats dans des locaux plus grands

Sur le site de l'Espace Brocéliande, d'importants travaux dans les locaux de la cuisine centrale ont eu lieu à l'automne 2015 et se termineront à la fin de l'été 2016. Ils ont pour objectif de répondre à l'accroissement du nombre des repas dans les restaurants scolaires des communes du syndicat, tout en respectant les contraintes liées à ce type d'équipement.



L'équipe de la cuisine centrale (de gauche à droite) : Sylvie Goiset, Michel Chatelain, Philippe Guignon, Mickaël Briand, Madeleine Lamenisot, Michel Pequeno, Eric Allières, Nathalie Perol et Christelle Landais.

Dépuis le 1^{er} septembre 2003, les petits de Tintinnabulle et de Mille-Pattes, ainsi que les enfants scolarisés à Chartres de Bretagne, Saint-Erblon et Pont-Péan puis Bourgbarré en 2006, dégustent chaque midi les mêmes repas confectionnés dans les locaux de la cuisine centrale intercommunale à l'Espace Brocéliande à Chartres.

Dès 6h30 chaque matin, c'est l'effervescence dans les cuisines. Les camions de livraison de fruits, de légumes ou encore de viande, stationnent à l'entrée. Neuf personnes (cuisiniers et agents de restauration)

préparent les menus élaborés par Eric Allières, cuisinier, gestionnaire de la cuisine centrale et validés par Margaux Dinard, diététicienne.

Conçus initialement pour fabriquer quotidiennement 1 500 repas, les locaux étaient devenus trop exigus : "Les effectifs scolaires ne cessent d'augmenter. Pour faire face à cet accroissement, il était nécessaire d'envisager un réaménagement et une extension de la cuisine centrale", explique Didier Nouyou, président du syndicat intercommunal pour la restauration et Maire de Bourgbarré. Les travaux concernent la création d'une extension d'environ

160 m², l'agrandissement et la rénovation de la cuisine, la redistribution des espaces, notamment pour le personnel et la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

A la rentrée de septembre 2016, la production quotidienne pourra aller jusqu'à 2 500 repas. Dans le cadre de ces travaux, le syndicat de restauration a également fait le choix de passer d'une production en liaison chaude à une liaison froide (voir encadré ci-contre) : "Le passage en liaison froide garantit plus de souplesse dans l'organisation et la gestion des repas. Elle permet de diminuer au maximum le temps entre la remise en température et l'heure du repas offrant ainsi une meilleure qualité gustative des aliments". Ainsi, outre des fours, des hottes et des pianos de cuisson, tout un équipement "froid", viendra compléter l'actuel équipement de la cuisine.



Des plats préparés sur place avec un maximum de produits bio et locaux.

en +

Faites la liaison... Froide ou chaude ?

Le procédé de liaison chaude en restauration collective consiste à préparer le repas et à le conserver au chaud à une température supérieure à 63°C (pour éviter toute contamination bactérienne) jusqu'à ce qu'il soit servi au consommateur.

L'autre procédé est la liaison froide. Cela consiste à préparer le repas à l'avance ; de conserver le repas au froid positif (généralement entre 0 et 4 degrés) et de le réchauffer ensuite pour le servir au consommateur.

Les chiffres 2015

93 362
repas fabriqués et livrés par la cuisine centrale pour les sites de restauration de la commune de Chartres de Bretagne dont

73 942
pour les restaurants scolaires de l'Auditoire et Brocéliande.

10 161
pour les accueils de loisirs des Longues Hayes et de Brocéliande.

4 905
pour la restauration adulte de l'Auditoire (enseignants, personnel communal...).

4 954
pour la crèche mille-pattes et le multi accueil Tintinnabulle.



Chaque matin, les camions livrent les repas sur les sites satellites à Chartres de Bretagne et dans les 3 autres communes du syndicat.

chez Jean Wiener

On fait de la musique en famille !

L'école intercommunale musique et danse Jean Wiener propose des ateliers musicaux pour renforcer le lien familial et faire découvrir de nouvelles expériences sensorielles à toute la famille.

Les stages "Musique en Famille" sont une occasion de partager un moment musical et ludique autour du rythme, de l'écoute et de la voix. Ils sont animés par Arécia Oliveira, musicienne et intervenante en milieu scolaire. Ils s'adressent aux enfants de 0 à 8 ans, accompagnés d'un adulte : "Mon objectif est d'accompagner les enfants dans ce chemin musical en respectant chaque rythme et chaque

personnalité sans jugement", souligne Arécia. Chansons à gestes, rondes, comptines, berceuses, jeux de doigts, jeux de mains... ces ateliers d'1h30 facilitent la découverte d'un répertoire adapté. Ils permettent également d'explorer des instruments et objets sonores variés pour se familiariser aux gestes comme taper, secouer, frotter, souffler, pincer...

Ecole intercommunale J. Wiener - 02 99 41 35 18 - ecolejeanwiener@orange.fr



Samedis 5 mars et 28 mai, de 16h à 17h30 à l'école Jean Wiener 4 rue Antoine Chatel pour les enfants de 0 à 8 ans accompagnés d'un adulte. Tarifs : 10 € le duo parent-enfant. Sur inscription.

en +
Spectacle des élèves "Chemin faisant"... Au centre culturel Pôle Sud, mardi 2 février, 20h30. Entrée libre sur réservation

À la conterie

■ Le marathon de la Forme



"le rapport poids/puissance pour les hommes, avec travail du haut et du bas du corps, et chez les femmes les exercices sollicitent l'ensemble du corps sur des efforts variés", complète Julien.

Chaque équipe peut réaliser les 6 épreuves pendant les heures d'ouvertures du Carré de la Forme sur l'ensemble de la semaine consacrée au challenge. Les concurrents devront s'échauffer et feront ensuite valider leurs épreuves par l'éducateur présent dans la salle.

*Du 8 au 12 février...
+ d'infos et inscriptions :*

*Le Carré de La Forme
Piscine Intercommunale de La Conterie.
Tél. 02 99 77 47 99
ou contact@piscineconterie.fr.
Retrouvez les thèmes, tarifs et horaires
des ateliers thématiques et des cours
sur www.piscineconterie.fr.*

La salle de fitness de la piscine intercommunale de la Conterie vous propose de participer à un challenge gratuit en duo autour de 6 épreuves durant une semaine du 8 au 12 février. Les concurrents pourront être soit adhérents de la salle soit parrainés par l'un des membres, soit adhérents en semaine d'essai.

Le principe : "Monsieur réalise 3 épreuves de musculation (développé couché, dips, presse horizontale) et Madame 3 épreuves de cardio-training (rameur, vélo elliptique, tapis roulant)", explique Julien Huon, maître-nageur à la piscine et éducateur au Carré de la Forme et organisateur de l'évènement. A l'issue de chaque épreuve, un classement est réalisé et un nombre de points est attribué à chaque équipe. "Le choix des exercices permet à chacun de prendre part au challenge quelle que soit sa condition physique. De plus, les exercices choisis mettent en évidence



■ Tous solidaires

Le samedi 30 janvier de 14h à 18h, vous êtes invités à la Piscine intercommunale de La Conterie. Des animations ludiques pour enfants nageurs et adultes ponctueront l'après-midi au profit de l'association vernoise contre la maladie de Parkinson.

Une chasse au trésor, un parcours d'obstacles dans l'eau et des séances d'aquagym en grande profondeur sont organisés par Albane Mineau et Elodie Riallin, étudiantes stagiaires

"maîtres-nageuses" à La Conterie : "Cet après-midi de jeux s'adresse à tous les nageurs de 8 à 88 ans. Dans le cadre de nos études nous organisons cette animation solidaire avec le soutien du personnel de l'équipement intercommunal", soulignent les jeunes filles.

*Samedi 30 janvier, de 14h à 18h.
1 Participation = 1 entrée piscine (inscription préalable obligatoire). La piscine sera fermée aux non-participants.
Infos au 02 99 77 47 99.*



■ Plaisirs de l'eau pour tous

Le comité départemental Sport Adapté d'Ille-et-Vilaine 'CDSA 35', avec le soutien de la piscine intercommunale de La Conterie et de l'Institut Régional Sport et Santé, a organisé une journée sportive autour d'activités motrices aquatiques, le 23 novembre dernier. Une vingtaine d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique, venant d'associations et d'établissements spécialisés d'Ille-et-Vilaine ont participé aux animations. L'encadrement était assuré par des étudiants de l'Institut Régional Sport et Santé. "Cet événement est un moment d'échanges sportifs qui doit être un moment de plaisir et d'épanouissement pour les pratiquants", indique Maëlle Monnier, conseillère technique fédérale au CDSA 35.

vie éco

L'Auberg'In



Dominique et Nathalie Cottier viennent de reprendre les rênes du restaurant l'Auberg'in situé au village de la Métaire, à l'entrée de la ville. Ce couple, restaurateurs de 1990 à 2000 puis créateurs de points chauds boulangeries, cherchait à s'établir : "Ce restaurant à l'entrée de Chartres est idéal. C'est une affaire qui travaille bien et nous souhaitons poursuivre dans le même état d'esprit", souligne Nathalie. Midi et soir, ils proposent des plats semi-gastronomiques avec le nouveau chef-cuisine qui revient d'un séjour de deux ans en Suisse... une cuisine traditionnelle à la carte qui change chaque mois.. "Nous conservons le buffet le midi, les pizzas et des plats de saison", complète Dominique. Leur crédo : "des produits locaux et du fait-maison"... à déguster sans modération !

Restaurant Pizzeria l'Auberg'In

2, rue du Village de la Métaire. Tél. 02 99 41 17 32.
Ouvert : du lundi au vendredi 12h / 15h et 19h / 22h
sauf vendredi 19h / 23h. Le samedi soir et dimanche midi
(sur réservation minimum 25 couverts).

Faites une Pause Solid'hair !



Marion Fouré, la gérante du salon Pause Coiffure à Chartres de Bretagne a rejoint le réseau des coiffeurs partenaires de Solid'hair. Cette association a été créée en France début 2015. Son but est de collecter des mèches de cheveux naturels ou colorés, pour les vendre à des perruquiers. L'argent récupéré sert à subventionner des prothèses capillaires de qualité à des personnes atteintes du cancer et en difficulté financière.

Le principe est simple, vous souhaitez changer de coupe et vous avez une longueur d'au moins vingt centimètres ? Rendez-vous au salon Pause Coiffure, Marion Fouré vous offre la coupe. Le shampooing et le brushing restent à votre charge. Ainsi, couper ses longs cheveux peut aller bien au-delà d'un simple désir de changement ; cela devient un acte de générosité !

Pause Coiffure, 32 rue de la Poterie.
Tél. 02 99 41 21 87
+ d'infos : association-solidhair.fr

Appelée aussi spam vocal ou ping call, cette fraude de plus en plus répandue consiste à appeler un numéro de téléphone en ne laissant sonner qu'une fois. N'ayant pas le temps de décrocher, le destinataire essaie alors de rappeler le numéro du «correspondant» qui s'est affiché...et tombe sur un numéro surtaxé.

Des numéros "normaux" pour tromper la méfiance

Pour ne pas susciter la méfiance, les escrocs passent désormais leurs appels depuis des numéros en 01, 02, 04... plutôt que des 0 899. En confiance, vous rappelez et tombez sur un opérateur vous annonçant que vous avez gagné un bon d'achat ou un cadeau.

Pour toucher votre lot, vous devez appeler un présumé service clients dont le numéro en 0 899 est surtaxé.

Comment éviter le piège ?

Vous avez reçu un appel en absence tellement rapide que vous n'avez pas le temps de décrocher ? Vous ne connaissez pas le numéro qui a tenté de vous joindre ? À la suite de cet appel en absence, vous n'avez aucun message sur votre répondeur ? Ces indices doivent vous mettre la puce à l'oreille. Si un interlocuteur cherche vraiment à vous joindre, il rappellera ou laissera un message sur votre répondeur. Ne rappelez surtout pas, même si le numéro semble "normal".

INFO CONSO

Arnaque à "l'appel en absence"

Envoyez gratuitement un SMS au 33 700 avec le texte "Spam vocal 01 xx xx xx xx" en précisant le numéro de téléphone suspect. Vous recevrez ensuite un accusé de réception et votre signalement sera transmis aux opérateurs.

Que faire si j'ai rappelé un numéro surtaxé ?

Si vous avez été victime de cette escroquerie, contacter le numéro Info escroquerie : 0 811 02 02 17 (coût d'un appel local).



en +

■ Accueil Des nouveaux Chartrains

Vous êtes installés sur la commune depuis moins d'un an ? Vous êtes cordialement invités à la cérémonie d'accueil des nouveaux Chartrains qui aura lieu le vendredi 29 janvier à 18h30 salle du Conseil Municipal en Mairie.

Pour vous inscrire, contactez la Mairie au 02 99 77 13 00.

■ La nuit de l'orientation

Pour aider les collégiens, lycéens et étudiants à voir clair dans leur avenir professionnel, la CCI de Rennes propose la Nuit de l'orientation le jeudi 4 février de 17h à 21h.

+ d'infos
nuitdelorientation@rennes.cci.fr

■ une grainothèque ?

C'est un système d'échange libre de graines. Outre le partage gratuit de graines, en faisant une différence entre les semences paysannes et les semences industrielles (graines de type F1, hybrides), elle vise à lutter contre une standardisation des semences et l'affaiblissement de notre biodiversité cultivée. Ainsi, chacun peut trouver gratuitement des graines de plantes adaptées au territoire, cultiver la biodiversité.

Pour déposer des graines, les mettre dans une enveloppe et y indiquer la date de récolte ainsi que le nom de la plante.

+ d'infos : Maison de la consommation et de l'environnement - 48 boulevard Magenta - Rennes.

Tél. 02 99 30 35 50.
info@mce-info.org
www.mce-info.org
www.jardineraunaturel.org

vie associative

Faire ensemble pour vivre ensemble

La diversité des associations à Chartres de Bretagne constitue une richesse qui contribue à faire vivre la Ville. Elle participe à son développement tout en permettant l'épanouissement individuel et le renforcement du vivre-ensemble.

Mokrane Babour, adjoint à la vie associative présente les grands principes qui régissent l'accompagnement des associations chartraines par la ville.



La liberté d'association est un des principes fondamentaux de la République. Dans son premier article, la loi du 1^{er} juillet 1901 définit l'association comme une "convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices". Pour accompagner les associations, la municipalité conduit une politique visant à favoriser la cohésion sociale en développant et en consolidant le lien social entre les habitants, les générations sur le territoire chartrain : "Nous souhai-

tons encourager les associations à être autonomes dans un partenariat constructif et pluraliste. Toutes les initiatives qu'elles soient sportives, culturelles, sociales, éducatives ou de loisirs, qui privilégient le vivre ensemble entre les habitants dans leurs diversités d'origine géographique, d'âge, d'éducation et de milieu social, doivent trouver leur place dans la ville et les moyens matériels de fonctionner".

Des subventions mesurées

Si la volonté politique de la ville est de soutenir la vie associative au quotidien,

elle peut le faire dans la mesure de ses possibilités financières et de ses moyens humains et matériels. Chaque association chartraine, dès lors qu'elle respecte les critères définis par la ville peut prétendre à faire appel au soutien de la Ville : "Dans le cadre de notre politique de réduction des dépenses, nous avons décidé de réduire de 5 % le montant global des subventions attribuées aux associations". Un accompagnement financier peut être accordé aux associations en fonction de leur projet : "Nous sommes sensibles aux demandes qui traduisent une volonté de créer des actions inter-associations ou qui favorisent l'intergénérationnel".

Des moyens humains et matériels

Outre les subventions attribuées, la ville participe au fonctionnement de ces structures. En plus des équipements sportifs, plus de 20 salles (Maison des associations, salle Jacques Brel, salle Victor Basch, Halle de La Conterie, Espace Brocéliande...) sont utilisables gratuitement (sous conditions). Près de 45 000 photocopies sont réalisées chaque année en Mairie pour les associations. Du matériel est mis à disposition des adhérents de façon

permanente ou occasionnelle : cuisine équipée, armoire de rangement, tables et chaises, matériel de sonorisation...

Le personnel municipal assure l'entretien de ces équipements, le transport, le montage, le démontage du matériel (pose de sols de protection, barrières, chapiteaux...). L'activité des associations est mise en valeur dans les outils de communication de la ville. Le Forum (chaque année le 1^{er} samedi de septembre), le site internet de la ville ou encore le guide annuel d'informations distribué à tous les Chartrains sont aussi des vecteurs d'information.

Cependant, malgré les aides proposées par la ville, une association reste une structure autonome et vivante grâce à l'implication des bénévoles : "Je tiens à saluer l'engagement des Chartrains pour le temps et l'énergie consacrés au bon fonctionnement des associations", conclut Mokrane Babour.

Le bénévolat et son renouvellement perpétuel demeurent le moteur de la bonne santé du tissu associatif chartrain.

éclairage

Une association chartraine, c'est quoi ?

- . Une association loi 1901 à but non lucratif, dont le siège social se situe à Chartres de Bretagne et son activité tout ou partie s'effectue à Chartres de Bretagne,
- . Dont 15% des adhérents sont Chartrains,
- . Dont les projets sont compatibles avec la Politique de la Vie associative définie par le Conseil Municipal,
- . Dont la création sera d'un an révolu.

citoyenneté

Les jeunes footballeurs en exemple



■ La charte de l'engagement citoyen déclinée sur des étoiles accrochées au sapin de Noël.

Dans le cadre de son label école de football, le club chartrain met en place des actions en lien avec le programme éducatif fédéral.

Cette opération pédagogique vise à insuffler aux jeunes licenciés âgés de 5 à 18 ans les valeurs sportives autour du plaisir, du respect, de l'engagement, de la tolérance et de la solidarité. Elles se déclinent autour de six thèmes : santé, engagement citoyen, environnement, fair-play, règles du jeu et arbitrage et enfin culture. Un mercredi de décembre à l'ensemble sportif, les U11 et U13 ont travaillé sur le thème de l'engagement citoyen. Avec Catherine Perron, responsable des U11 et Gilbert Théaudin

en charge de l'école de football, chacun a échangé et proposé une ou plusieurs règles qui semblent importantes à respecter.

La synthèse est devenue la charte officielle des U11 et U13 que chaque joueur signera. Cet engagement individuel est un socle de valeurs communes : "A terme, toutes les catégories du club établiront une charte", indique Paul Giraud, le président de l'Espérance football.

■ cyclo-cross

La première manifestation de l'année organisée par le comité des fêtes chartrain est le cyclo-cross d'hiver. Cette 39^e édition se déroulera le dimanche 7 février, au parc de loisirs. Le club cyclotouriste de l'Espérance participera à son organisation. C'est un rendez-vous incontournable qui attire chaque année un public averti et plus d'une centaine de compétiteurs de tout le grand Ouest. Fort de son expérience, le Comité des fêtes se porte candidat pour l'organisation du prochain championnat d'Ille-et-Vilaine à l'automne 2016.



■ En pratique : Départ à 13 h 30, cadets, dames et juniors ; à 14h30, écoles de cyclisme et à 15h30, catégories espoirs et seniors. Ces épreuves seront animées par Nicolas Lebreton, speaker officiel de la Fédération française de cyclisme, et contrôlées par l'Union sportive Vern cyclisme. Entrée gratuite. Tombola. Buvette et restauration sur place.

Ô Pôle SUD

■ Les Spectacles salle J. Brel

. Chanson folk-rock

JeanJeanne : *Ulyssea* - Création
Vendredi 29 janvier à 21h

. Chants et Musique du Monde

Meïkhâneh : La Maison de l'ivresse
Jeudi 4 février à 21h

. Musique/récit radiophonique

Matzik : *Tranzistoir* - Création
Vendredi 11 mars à 21h

. A2PAS... de danse

(voir ci-contre)

■ Les Déjeuners sur scène

Venez rencontrer les artistes sur le temps du déjeuner. Ouverts à tous. À 12h30, apportez votre sandwich, nous vous offrons le café !

. Poésie Rock - Blaze Rock à plume

jeudi 18 février

. Musique/récit radiophonique

Matzik Tranzistoir
jeudi 3 mars (atelier d'écriture en parallèle - voir ci-dessous)

■ AU Carré D'ART

Du 28 janvier au 5 mars

. "Villes mobiles"

Sélection d'images extraites des ouvrages publiés depuis 2012, dans la collection Villes Mobiles, aux Éditions de Juillet.

. "La Galaxie Samsung"

Photographies Romain Champalaune
Dans l'espace Figures Libres

■ à la Médiathèque

Contact : 02 99 77 13 22

mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr

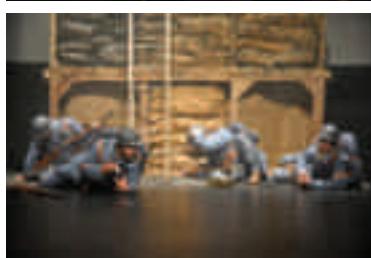
. Spectacle poétique : Melaine Favennec part à la rencontre des mots de Max Jacob. Ce troubadour finistérien va nous permettre de (re) découvrir un poète majeur du XX^e siècle. L'interpénétration des sons et des notes joue avec talent sur le fracas ou la caresse des syllabes. A consommer sans modération.

Gratuit.

Vendredi 4 mars à 20h30

au Pôle SUD

Des associations chartraines rendent hommage aux Poilus



Le spectacle "Ici on chante, on boit, on rit, demain on meurt"... proposé par Mémoire du Pays Chartrain, Le Diapason et Les Boréales, ont reçu un très bel accueil des Chartrains les 13, 14 et 15 novembre 2015. Cet hommage aux soldats de la grande guerre théâtralisé, dansé et chanté a pu voir le jour grâce aux 70 bénévoles qui se sont mobilisés pendant plusieurs mois ainsi qu'aux donateurs et à la municipalité.



A 2Pas,

Les Danses s'offrent à vous

Du 23 au 27 février, le partenariat du centre culturel Chartrain avec L'Intervalle à Noyal-sur-Vilaine et le Grand Logis à Bruz devient cette saison A2Pas de Danse : un temps fort chorégraphique avec 4 spectacles dont 2 créations et des rendez-vous autour de la danse.



■ Jasadân (corps deux), le duo écrit et interprété par Nawal Raad et Alban de la Blanchardière (Cie Alban dans la Boîte), le 27 février au Pôle Sud.

A2Pas permet à nos publics de circuler dans le territoire et de découvrir des scènes et des propositions artistiques différentes. A Bruz, le public découvrira un solo imaginé pour le jeune public. À Noyal-sur-Vilaine, c'est une soirée danse contact et hip-hop qui attend les spectateurs. A Chartres, nous avons le plaisir de coproduire et d'accueillir la nouvelle création de la Cie Alban dans la Boîte dans un magnifique duo chorégraphique", explique Dominique Grelier, directeur du centre culturel Pôle Sud.

Ainsi, le samedi 27 février, sur la scène de la salle Jacques Brel, les Chartrains découvriront Jasadân (corps deux), le duo écrit et interprété par Nawal Raad et Alban de la Blanchardière (Cie Alban dans la Boîte). "Cette chorégraphie est née d'une rencontre avec Nawal. Jasadan est un dialogue entre féminin et masculin, mais aussi un dialogue de culture entre orient et occident, un dialogue entre nos différents univers de danse. Nous avons notamment travaillé sur le contact physique qui souligne la douceur du mouvement autant que sa virilité", explique Alban.



■ Cie Tango Sumo

publics et générations" explique Marie-Micheline Louis, adjointe à la culture.

Alban et Nawal, les deux danseurs chorégraphes vont rencontrer les élèves de danse contemporaine de l'Ecole intercommunale Jean Wiener et les membres de la Cie Océane : "Nous évoquerons la notion de contact en danse : se toucher, s'appuyer, se porter, se retenir... Nous tenterons de trouver les clés pour utiliser ce contact dans la recherche chorégraphique plutôt que de le subir", explique Alban.

Des spectacles

■ **Entre deux pluies** - Cie AK Entrepôt/Laurance Henry
Jeune public à partir de 2 ans - Mercredi 24/02 17h30 au Pôle Sud

■ **Les Achilles** - Cie Tango Sumo et **Et HOP ! Bach Hip Hop** - Cie Lézards Dorés
Vendredi 26/02 20h30 à L'Intervalle (Noyal sur Vilaine)

■ **Jasadân (corps deux)** - Cie Alban dans la Boîte
Samedi 27/02 20h30 au Pôle Sud

A noter : si vous êtes abonnés au Pôle Sud ou si vous souhaitez voir plusieurs spectacles, vous bénéficierez d'un tarif A2Pas de Danse sur l'ensemble des spectacles à 7€ !

Quand les artistes rencontrent les publics...

En parallèle des spectacles présentés à Bruz, Chartres de Bretagne et Noyal-sur-Vilaine, un stage de découverte, un film documentaire et des rencontres sont proposés. "Ces actions culturelles permettent souvent de ressentir le spectacle différemment et de développer un autre rapport à l'art. Elles se déroulent dans et hors les murs et favorisent les croisements entre différents

un stage

■ **Avec la Cie Tango Sumo**
Samedi 27/02 de 10h à 12h à l'Intervalle (Noyal-sur-Vilaine). Pour un public non danseur à partir de 16 ans. Sur réservation. Tarif : 5€. Infos à l'Intervalle au 02 99 04 13 23.

DU cinéma

■ **Pina** - film documentaire de Wim Wenders sur la danseuse et chorégraphe Pina Bausch.
Mardi 23/02 à 20h30, au Grand Logis (Bruz)

au restaurant scolaire

Chut ! On savoure et on profite

Chaque jour en période scolaire, en moyenne 150 enfants de l'école Sainte-Marie et 220 de l'école élémentaire de l'Auditoire déjeunent au restaurant scolaire. Pour que cette pause méridienne soit un temps de détente, d'échange et un lieu de pédagogie nutritionnelle et gustative, les agents des services hygiène et restauration et les animateurs du service enfance travaillent ensemble.



En fin de service, chaque jour les enfants évaluent la qualité de leur repas.

A quelques jours de Noël, l'ambiance est agitée dans la salle principale du restaurant municipal de l'Auditoire. Comme tous les jours, les animateurs périscolaires sont arrivés avec les enfants. Ils observent, animent et régulent. Leurs collègues, agents de restauration assurent le service à table : "Nous travaillons sur des missions différentes mais complémentaires pendant ce temps méridien. Nous nous attachons à tenir un discours et un comportement communs auprès des enfants. Nous leur demandons de suivre des règles de vie et de politesse et de baisser le volume sonore. De notre côté nous devons aussi respecter ces règles", souligne Yannick Rubaud, responsable du service enfance de la ville.

A la chasse aux décibels

L'adulte veille à ce que le moment du repas soit un temps de convivialité où l'enfant peut se détendre et échanger avec ses camarades et les différents adultes. Seulement, parfois, les encadrants doivent élever le ton pour diminuer le bruit : "C'est vrai que plus il y a de bruit plus on parle fort !", remarque Gabriel, 6 ans. Pour lutter contre le bruit et ses effets nuisibles sur le comportement et la santé, des mesures ont été mises en place : "Outre une isolation phonique renforcée par le plafond et des claustras, nous menons des actions de sensibilisation auprès des enfants", explique Olivier Hervault, responsable de la restauration scolaire.

"Voici l'affiche de la pyramide du bruit. En haut c'est rouge, le bruit est dangereux pour notre santé ; en bas c'est le silence", explique Laïssa, 9 ans. "Le bruit est mesuré avec une petite machine et un micro. Parfois dans la cantine, c'est comme dans un aéroport !", complète Emma, 8 ans. Une petite flèche déplacée par les animateurs, monte et descend en fonction de l'intensité.

Des rituels...

A la fin du repas, les enfants trient les déchets en bout de table. Ensuite, un autre rituel très ancré les mobilise pour évaluer la qualité du repas : "Ils donnent leur appréciation sur les différents plats

et sur l'ambiance. Les avis gustatifs sont transmis à la cuisine centrale. Les autres avis sont précieux pour améliorer notre action commune dans l'intérêt des enfants et pour travailler dans une ambiance toujours plus agréable", conclut Olivier Hervault.

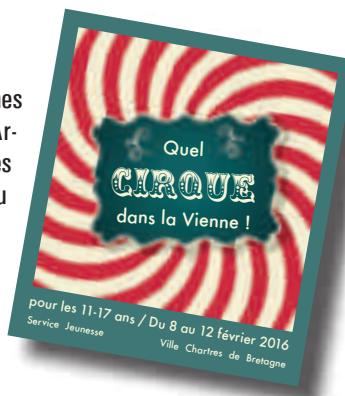
Alimentation équilibrée, développement de l'autonomie, sensibilisation au bruit, au gaspillage... les équipes du périscolaire et du restaurant continuent de collaborer pour mettre en place des mesures simples et efficaces pour améliorer la qualité générale des repas.

Vacances d'hiver... Il reste des places !

Quel cirque dans la Vienne !

Séjour du 8 au 12 février pour 16 jeunes de 11* à 17 ans. Hébergement à l'Archipel Saint-Cyr (à quelques kilomètres de Poitiers). Atelier cirque, journée au Futuroscope, jeux et activités informelles, veillées...

Tarif de base 190,00 € - arrhes 60 €.



* Scolarisés au collège

Art et cuisine au Château de la Mécanique

Stage du 15 au 19 février ouvert à 12 jeunes de 11* à 17 ans de 9h30 à 17h30, salle Rabelais du Pôle Sud en partenariat avec le pôle moyens techniques, le centre culturel et l'Armada Productions. Atelier cuisine, arts plastiques et bidouille numérique, créations nature au parc de loisirs, rencontre avec des artistes...

Tarif de base 72,00 € - arrhes 25 €.

Collège de Fontenay

Portes ouvertes au collège de Fontenay (35, rue Antoine Chatel), le samedi 30 janvier de 9h-12h.

